

APPEL A PROJET 2021 SENIORS EN VACANCES

PREAMBULE :

La Carsat du Sud-Est affirme sa volonté d'inscrire la préservation de l'autonomie au cœur de la politique publique de l'âge et de participer au développement d'une culture active de la prévention en faveur des retraités les plus fragilisés.

Les orientations de la stratégie d'Action Sociale de la Carsat du Sud-Est en faveur des personnes âgées sont axées sur :

- la prévention de la perte d'autonomie et la préservation du capital santé,
- l'amélioration des modalités d'accompagnement des publics fragilisés,
- le développement et la diversification des aides individuelles,
- l'adaptation des logements individuels et des lieux de vie collectifs,
- le développement des partenariats,
- une communication dynamique.

Elles s'intègrent dans le cadre des orientations nationales de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse.

L'organisme est engagé dans une démarche de prévention active et développe pour ses ressortissants des actions locales de prévention à tous les stades de la vie à la retraite. La Carsat du Sud-Est propose aux retraités fragilisés GIR (5 et 6) un accompagnement destiné à favoriser le maintien à domicile et l'autonomie des personnes âgées retraitées du régime général et du régime social des indépendants (ex RSI).

C'est pourquoi, la CARSAT du Sud-Est décide de soutenir les porteurs de projet qui mettent en œuvre le programme « Seniors en Vacances », initié par l'ANCV, à destination des retraités des régions PACA/CORSE.

Le départ en vacances constitue un enjeu essentiel du « Bien Vieillir ». Il participe à la création du lien social et permet de rompre l'isolement des personnes âgées. Il constitue un événement qui permet également de se projeter vers un objectif positif et stimulant.

L'ANCV, dans le cadre de sa politique d'action sociale, met en œuvre depuis 2007 le programme « Seniors en Vacances », véritable outil d'intervention sociale original à

destination des personnes âgées de 60 ans ou plus, retraitées ou sans activité professionnelle. L'objectif poursuivi est de rompre la solitude et l'isolement, d'offrir du bien-être et d'allier plaisirs et prévention en favorisant l'animation autour de ce thème. Il s'agit de séjours « tout compris » (hors transport), à un tarif unique. Pour les seniors à revenus modestes, l'ANCV apporte une aide.

Ce programme facilite le départ en vacances de personnes âgées dont la plupart en sont exclues pour des raisons économiques, psychologiques ou sociales.

Le programme « seniors en vacances » est consultable sur le site : www.ancv.com ou seniorsenvacances@ancv.fr

**Contact région : sdumont@ancv.fr
<http://seniorsenvacances.ancv.com>**

Public cible et conditions d'éligibilité

Le programme « Seniors en Vacances » s'adresse aux retraités fragilisés relevant à titre principal du Régime Général et du Régime social des indépendants (ex RSI) :

- en isolement social, veuvage, classés en GIR 5/6,
- prioritairement primo partants,
- résidant dans les régions PACA/Corse et de préférence sur les territoires « rouges » déterminés par l'Observatoire des situations de fragilité (cf. carte en annexe 1),
- aux aidants familiaux, dans le cadre d'un accompagnement.

Afin de privilégier les personnes fragilisées, la Carsat du Sud-Est réserve son aide aux seniors non imposables du régime général et du régime social indépendant. Sont considérées comme non imposables les personnes dont la ligne intitulée « impôt sur le revenu net avant correction » est inférieure ou égale à 61 €.

Les porteurs de projets

Les dossiers peuvent être adressés par des structures à but non lucratif (associations ou structures publiques) dont les équipes font apparaître des compétences nécessaires à la réalisation du projet ou pouvant faire appel à des compétences extérieures, notamment pour le transport et l'assurance.

Les porteurs de projets devront être conventionnés avec l'ANCV.

Les porteurs de projets devront assurer la logistique d'organisation qui comprend l'information du public, le repérage des participants, le cas échéant la gestion des signalements provenant des évaluateurs Carsat, l'aide à la constitution des dossiers et le transport des participants si nécessaire, la formation des groupes et la planification des actions, la recherche de locaux,...

Les Aides

L'aide de l'ANCV pour les personnes dont le revenu net imposable avant correction est inférieur à 61 € est de 160 € pour le séjour de 8 jours. Cette aide s'élève à 135 € pour le séjour de 5 jours.

Le montant de la subvention de la Carsat du Sud-Est sera calculé en fonction du nombre de participants ressortissants du Régime Général et du Régime Social des Indépendants à titre principal (nombre de trimestres validés par le RG et le RSI plus important) sur la base d'un forfait de 160 € par bénéficiaire pour les séjours de 8 jours. Cette aide s'élève à 135 € pour les séjours de 5 jours. Ce montant sera plafonné à 4 800 €. Ce plafond pourra éventuellement être revu en fonction des crédits budgétaires alloués par la CNAV.

Modalités de participation

Suite au conventionnement avec l'ANCV, les porteurs de projets adressent une demande de subvention à la CARSAT du Sud-Est pour bénéficier d'un accompagnement financier.

Ne pourront être retenus les projets :

- s'adressant à un public trop restreint,
- dont le séjour a été réalisé avant le dépôt du dossier,
- dont le dossier serait incomplet.

Le porteur de projet devra prévoir une évaluation formalisée des séjours comportant des indicateurs de résultats quantitatifs et qualitatifs pouvant faire l'objet d'un suivi au cours de la mise en œuvre du projet.

Les porteurs de projet présenteront impérativement leur demande par le biais du formulaire joint en Annexe 2.

Aucune décision ne pourra faire l'objet de recours ou de procédure d'appel.

Les demandes d'aide financière doivent être adressées dès que possible de préférence par mail à :

cecile.oddone@carsat-sudest.fr

lieuxdeviecollectifs@carsat-sudest.fr

ou à défaut, par courrier à : **Monsieur le Directeur Général**

Carsat Sud-Est

Département Préservation de l'Autonomie

A l'attention de Oddone Cécile

35, Rue George

13386 MARSEILLE Cedex 20

Les dossiers devront être adressés à la Carsat du Sud-Est de préférence avant le 30/04/2021 pour les séjours effectués sur le premier semestre 2021 et avant le 30/06/2021 pour ceux effectués sur le second semestre 2021. Ces demandes feront l'objet d'une priorité d'examen, celles reçues après ces dates seront examinées dans la limite des crédits disponibles.

Le projet devra être conforme à la demande initiale. Dans le cas contraire, la Caisse se réserve le droit d'annuler ou de demander restitution de tout ou partie de la subvention versée.

Personnes à contacter :

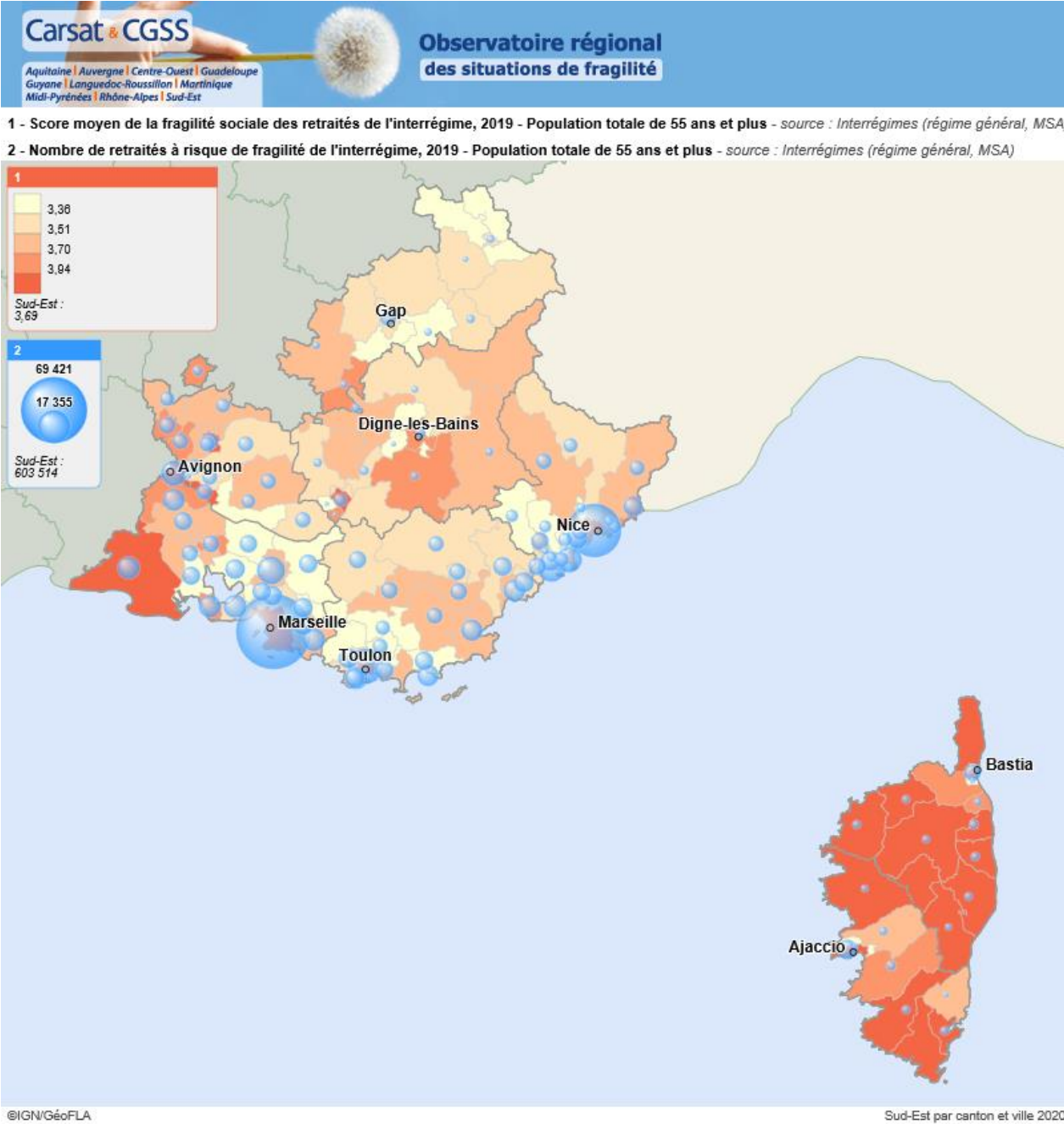
Cécile Oddone : 04.91.85.99.30

cecile.oddone@carsat-sudest.fr

lieuxdeviecollectifs@carsat-sudest.fr

**CARSAT du SUD-EST
Direction de l'Accompagnement Social
Département Préservation de l'Autonomie
35, rue George
13386 MARSEILLE CEDEX 20**

ANNEXE 1



ANNEXE 2

<p style="text-align: center;">LISTE DES PIÈCES NECESSAIRES A L'INSTRUCTION DES DEMANDES DE SUBVENTION</p>

↳ Documents Administratifs :

Pour une première demande :

- Un courrier de demande de subvention précisant le montant de l'aide sollicitée.
- Le formulaire de demande, présenté ci-après, dûment complété, daté et signé par le représentant de la structure.
- Le budget prévisionnel détaillé de l'action pour laquelle l'aide est sollicitée, faisant ressortir la participation de la Carsat-SE, **daté et signé** par le représentant de la structure.
- La liste nominative des personnes inscrites au séjour, en précisant celles relevant du Régime Général avec indication des numéros de Sécurité Sociale ainsi que celles bénéficiant de l'aide de l'ANCV, **signée** par le représentant de la structure.
- Le document ANCV intitulé « Programme Seniors en Vacances - ANCV - Liste des seniors inscrits sur le séjour... »
- L'extrait de déclaration au Journal Officiel pour les associations.
- Une copie des statuts et du règlement intérieur.
- La liste des membres du Conseil d'Administration et du bureau avec indication, pour chacun d'eux, de la situation professionnelle et des responsabilités éventuellement exercées dans l'Association.
- Les documents comptables approuvés de l'année N-1 : compte de résultats, bilan et annexes.
- Le rapport d'activité de l'année N-1.
- l'Attestation U.R.S.S.A.F. précisant que la structure est à jour de ses cotisations sociales.
- Un R.I.B. Original.
- L'extrait de délibération du Conseil d'Administration approuvant le budget prévisionnel de l'année N.

Pour un renouvellement :

- Un courrier de demande de subvention précisant le montant de l'aide sollicitée.
- Le formulaire de demande, présenté ci-après, dûment complété, daté et signé par le représentant de la structure.
- Le budget prévisionnel détaillé de l'action pour laquelle l'aide est sollicitée, faisant ressortir la participation de la Carsat-SE, **daté et signé** par le représentant de la structure.
- La liste nominative des personnes inscrites au séjour, en précisant celles relevant du Régime Général avec indication des numéros de Sécurité Sociale ainsi que celles bénéficiant de l'aide de l'ANCV, **signée** par le représentant de la structure.
- Le document ANCV intitulé « Programme Seniors en Vacances - ANCV - Liste des seniors inscrits sur le séjour... »

Si modification :

- Un R.I.B. Original,
- Les statuts,
- La liste des membres du Conseil d'Administration et du bureau.

Nature de la structure

Statut public privé non lucratif privé lucratif

Domaine d'activité

.....

.....

.....

.....

Description des activités principales de la structure

.....

.....

.....

Dispose-t-elle d'une autorisation ou d'un agrément administratif ? oui non

Si oui, lequel (*joindre une copie*) :

Est-elle déjà conventionnée avec la caisse ? oui non

Si oui, pour quelle prestation ?

.....

A-t-elle déjà bénéficié d'une subvention de la caisse ? oui non

A quelle date la subvention a été octroyée ?

Quel a été le montant versé ?

Public concerné par le projet (*caractéristiques de la population, estimation du nombre prévisionnel d'utilisateurs, pourcentage de retraités du Régime Général et du Régime social des indépendants, Gir 5 et 6, etc*)

.....
.....
.....
.....
.....

Quels sont les objectifs du projet ?

.....
.....
.....
.....

La mise en œuvre du projet

Quels sont les partenaires associés au projet et quels types de partenariat ont été envisagés ?

- Avez-vous sollicité une participation du Conseil Départemental?* oui non
- des communes ?* oui non
- de la Région ?* oui non
- de la MSA ?* oui non
- Autres ?* oui non

(Si oui, merci de joindre les courriers de demande).....

Coût du séjour ?.....

Coût du transport..... -

Sollicitez-vous des frais d'adhésion ? oui non

(Si oui, merci de préciser le montant)

.....

Quelles actions de communication sont prévues ?.....

Comment le projet sera-t-il évalué (en terme d'impact et de retombées pour le public cible, de moyens mis en œuvre, de partenariats ...)?

.....

.....

Les moyens affectés au projet

Ressources humaines internes en ETP + qualification et diplômes

A. POUR LE PERSONNEL SALARIE :

Qualification	Date entrée dans la structure	Fonction	Type de contrat (CDI, CDD, contrat aidé)	Durée du travail en ETP

Ressources humaines externes

.....

.....

Moyens matériels

.....

Exemple de Budget Prévisionnel pour un séjour de 8 jours

DEPENSES	RECETTES
Nombre de participants X tarif séjour=	Nbre de participants X tarif plein (410 €)
Transport =	Nbre de participants X résiduel ANCV(250 €)
Frais divers	Nbre de participants X résiduel Carsat (90 €)
	Nbre de participants X Participation ANCV 160 € =
	Nombre de participants X Participation Carsat 160 € =
	Transport/Nbre de participants
	Frais divers/Nbre de participants
TOTAL	TOTAL

NB : Les participants devront financer le résiduel du séjour, la participation aux frais de transport et des frais divers.

Date :

Le Représentant légal de la structure

Signature

Cachet de la structure

EVALUATION DU SEJOUR

Modèle d'enquête de satisfaction à remettre à chaque retraité

Nom, Prénom :

Êtes-vous globalement...	Pas satisfait	Satisfait	Très satisfait
De l'organisation administrative avant le départ			
De la période choisie pour le séjour			
De l'accompagnement			
Du transport			
Du prix du séjour			
De la destination			
De l'hébergement			
Des repas			
Des visites proposées			
Des animations			
Du village de vacances dans son ensemble			

Vos remarques sur le séjour :

Vos suggestions pour les prochains séjours :

0000000

Les résultats de cette enquête seront à adresser à la Carsat-SE à l'issue du séjour faisant ressortir également les informations suivantes :

Nombre d'inscrits :

Nombre de participants :

Nombre de retraités ayant bénéficié de l'aide ANCV :

Nombre de retraités ayant bénéficié de l'aide Carsat-SE :